

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 20 mars 2019

Signature de la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture et du Contrat Territoire Lecture

Mercredi 27 mars 2019 à 10 h

(Médiathèque intercommunale, 1 bd du Champ de Mars à Saint-Marcellin)

Monsieur Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, signera la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture et du Contrat Territoire Lecture, le mercredi 27 mars 2019 à 10h, à la Médiathèque intercommunale de St Marcellin.

Cette convention s'inscrit dans la politique culturelle de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, afin de favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous, à tous âges de la vie dans les territoires ruraux repérés comme prioritaires. Les publics ciblés sont en priorité les enfants et les jeunes dans leurs différents temps de vie et plus largement tous les habitants de ces territoires.

Elle est associée à un contrat territoire-lecture permettant d'élaborer et de financer conjointement des plans d'action concertés en faveur du développement de la lecture, avec le souci de toucher en priorité les territoires et les populations les plus éloignés de la lecture.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38